

# L'EXERCICE DE LA FONCTION D'ÉLU LOCAL



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- 1- Maîtriser le rôle et le statut de l'élu local
- 2- Maîtriser les différentes formes de responsabilité civile et pénale
- 3- Maîtriser les évolutions du statut de l'élu depuis la loi Engagement et Proximité
- 4- Connaître les enjeux de la fonction de l'élu
- 5- Connaître les modalités d'exercice de sa fonction d'élu

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LA LOI D'ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ

- La loi d'Engagement et Proximité, ou le renouvellement de la notion de « statut de l'élu »
- Le cadre et modalités d'exercice des fonctions d'élu – attributions et garanties
- Les indemnités des élus locaux
- Les obligations de transparence de l'élu local
- Les obligations déclaratives
- Les frais des élus locaux
- Les autorisations d'absence
- La formation des élus
- Le droit à l'interruption de l'activité professionnelle et sa réinsertion en fin de mandat

### LES RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLUS LOCAUX

### LE DROIT DES ÉLUS À L'INFORMATION



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE